



AU CENTRE CULTUREL FRANÇOIS VILLON

Dans le domaine des arts visuels, vous avez envie de partager vos œuvres, vos émotions....

Pour cela, le Centre Culturel François Villon vous offre un espace d'exposition : deux salles (cafétéria et pièce attenante) pour accrocher vos œuvres (toiles, photos, poèmes, montages..) et pour organiser votre propre vernissage.

La promotion de cette exposition pourra se faire via la page Facebook « Centre Culturel François Villon », le compte Instagram « ccfv_enghien_les_bains », notre newsletter et le site internet ccfv.fr.

Vos œuvres seront visibles par le public adhérent et visiteurs du CCFV.

Vous pouvez bien sûr exposer à plusieurs si vous le souhaitez, ou nous présenter un artiste amateur parmi vos connaissances !

Notre objectif : valoriser les pratiques amateurs dans le domaine de l'art visuel.

Public : avoir acquitté d'une adhésion de 20€.

Si ce projet vous tente, lisez notre charte pour en savoir plus !



CENTRE CULTUREL FRANÇOIS VILLON



01 34 12 85 89 • www.ccfv.fr



4, rue Talma • 95880 Enghien-les-Bains

OBJECTIFS :

Valoriser et encourager des pratiques artistiques amateurs. Donner aux adhérents la possibilité de partager leurs créations artistiques, culturelles. Faire du Centre un véritable lieu d'échanges culturels ouvert.

LIEU :

Hall d'exposition du CCFV.

Promotion via la page Facebook « Centre Culturel François Villon », le compte Instagram « ccfv_enghien_les_bains », la newsletter et le site internet ccfv.fr.

DÉROULEMENT :

Un jeudi tous les 15 jours, un.e adhérent.e installe son exposition pour 20 jours. Le mercredi avant l'exposition suivante, il/elle démonte ses œuvres.

Promotion : Une publication présentant un visuel choisi parmi les œuvres peut être faite sur la page Facebook du Centre Culturel François Villon, sur Instagram, dans la newsletter, sur le site internet.

CHARTE :

- L'exposant s'engage à prendre soin des locaux et des modules d'accroche du centre qui lui seront prêtés, et à remplacer ce qui serait abîmé
- L'exposant s'engage à respecter les consignes du déroulement énoncées ci-dessus à prendre soin de laisser les espaces propres après le vernissage et le démontage de l'exposition.
- L'exposant s'engage à veiller à la sécurité des usagers du CCFV (absence de produits ou objets dangereux) et à respecter la tranquillité du voisinage.
- L'exposant autorise, dans les conditions fixées par l'autorisation de diffusion ci-dessous, à ce que ses œuvres soient diffusées sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...), les newsletters ainsi que sur le site internet du Centre Culturel François Villon.
- L'exposant accepte qu'un choix soit effectué parmi ses œuvres par l'équipe du CCFV suivant la qualité d'image et la visibilité de l'œuvre par le public des abonnés et visiteurs du site internet.
- Le CCFV s'engage à supprimer les œuvres en ligne à la demande de l'exposant et dans un délai raisonnable.

QU'EXPOSE-T-ON ? :

Des œuvres à accrocher (peintures sur des supports variés, des photos... pas d'œuvres à poser qui nécessitent un support) autour d'un thème, de techniques ou simplement d'un état des lieux d'une production artistique. Des visuels dématérialisés des œuvres sont demandés pour assurer la promotion de l'exposition.

QUI EXPOSE ? :

Les adhérent.e.s (pour les non adhérents, une adhésion de 20€ au Centre vous sera demandée). Ceux qui souhaitent présenter leurs œuvres au CCFV, envoient leur demande aux référents du programme 'Exposez-vous', avec les photos de ce qu'ils souhaitent exposer et le formulaire ci-dessous rempli. Les référents établissent leurs choix et le planning en variant les thèmes présentés. Sur ce principe, certaines demandes peuvent être différées.

NB :

Certaines œuvres peuvent être refusées en raison de leur caractère insultant, prosélytiste ou pouvant heurter la sensibilité d'un jeune public. L'objectif des expositions pour l'adhérent.e est de se faire connaître, de partager ses œuvres et de créer des moments culturels et conviviaux.

Pour toute information complémentaire :

www.ccfv.fr / 01 34 12 85 89 ou par mail : m.saulnier@ccfv.fr



ADHÉSION

AU PROGRAMME EXPOSEZ-VOUS !

AUTORISATION DE DIFFUSION

ENTRE :

CENTRE CULTUREL FRANÇOIS VILLON, 4 RUE TALMA 95880 ENGHIEEN-LES-BAINS
CI-APRÈS DÉSIGNÉ « CCFV »

ET :

[MERCİ D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES]

NOM :

PRÉNOM :

TÉL :

ADRESSE MAIL :

ENGHIENNOIS : OUI / NON

ADHÉRENT CCFV : OUI / NON

Si non, fournir 20€ pour l'adhésion au centre.

CI-APRÈS DÉSIGNÉ « L'EXPOSANT »

LES CONDITIONS D'AUTORISATION :

- L'exposant s'engage à prendre soin des locaux et des modules d'accroche du centre qui lui seront prêtés, et à remplacer ce qui serait abîmé, à veiller à la sécurité des usagers du CCFV (absence de produits ou objets dangereux) et à respecter la tranquillité du voisinage.
- L'exposant autorise, pour le monde entier et pour toute la durée des droits de la propriété intellectuelle, le CCFV, à diffuser les œuvres que l'exposant lui aura préalablement transmises dans les locaux du CCFV et sur tout réseau de communication en ligne tels que les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) et les newsletters (emails de promotion) ainsi que tout site internet du CCFV.
- L'exposant garantit le CCFV qu'il est le seul titulaire des droits sur l'œuvre qu'il transmet, que cette œuvre ne constitue pas une contrefaçon et ne porte pas atteinte aux droits de tiers, tels que le droit au respect de la vie privée ou tout droit de propriété intellectuelle. L'exposant garantit le CCFV contre tout dommage causé au CCFV, né de la publication de l'œuvre de l'exposant.
- L'exposant demeure propriétaire de son œuvre et titulaire des droits de propriétés intellectuelles attachées à toute reproduction de son œuvre.
- Le CCFV s'engage à supprimer les œuvres en ligne à la demande de l'exposant et dans un délai raisonnable.

Vous pouvez envoyer votre demande par mail à : m.saulnier@ccfv.fr

(en joignant la photo ou le scan du document rempli ou par signature en ligne via SmallPDF : <https://smallpdf.com/fr/signer-un-pdf>)

DATE ET SIGNATURE :

